

# DISTRICT DE PROVENCE DE FOOTBALL

SAISON 2017 / 2018

## DEMANDE DE RECOMPENSES POUR DIRIGEANTS DE CLUBS

A RETOURNER AU DISTRICT AVANT LE 10 MAI 2018

NOM DU CLUB : \_\_\_\_\_

NUMERO D’AFFILIATION :

NOM ET PRENOM DU RECIPIENDAIRE : \_\_\_\_\_

Numéro de Licence :  Date de Naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### PROPOSITIONS DE RECOMPENSES :

*(barrer les mentions inutiles)*

MEDAILLE D’OR

MEDAILLE D’ARGENT

ENCOURAGEMENT AUX JEUNES

### AVIS MOTIVE DE LA DEMANDE

FONCTION(S) AU SEIN DU CLUB : .....

DIRIGEANT DEPUIS LE : .....

RECOMPENSE(S) DEJA REÇUE(S) DU DISTRICT DE PROVENCE : .....

APPRECIATION GENERALE : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CACHET DU CLUB :

Le signataire, Président ou secrétaire du club, certifie sur l’honneur les renseignements ci-dessus transcrits :

Date et signature :

P.S. :

1. A retourner au DISTRICT AVANT LE 10 MAI 2018
2. Chaque club ne pourra présenter que 2 demandes au maximum
3. Les titulaires de la MEDAILLE D’ARGENT ne peuvent postuler à la MEDAILLE D’OR que s’ils ont obtenu la MEDAILLE D’ARGENT DEPUIS 5 ANS AU MOINS